Mélissa Boulanouar

Coordonnatrice

Résumé d'activité

Colloque Le partage de la rue : la sécurité avant tout!

Organisé par la *Table d'expertise Sécurité routière*, supportée par la *Table d'expertise Mobilité durable*, le colloque <u>Le partage de la rue : la sécurité avant tout!</u> s'est tenu le 15 novembre 2018 à l'hôtel Sheraton de Laval.

Ce colloque a porté sur les moyens d'assurer une cohabitation sécuritaire entre les véhicules lourds qui parcourent nos villes et les différents modes de mobilité active présents en milieu urbain. Les points abordés par les conférenciers ont été les suivants : les technologies et équipements installés dans les véhicules lourds pour améliorer la sécurité, les aménagements urbains spécifiques pour répondre aux problèmes de sécurité, les réglementations mises en place (exemple de Londres, au Royaume-Uni) et la question de la sécurité aux abords des chantiers. Cet événement a été également l'occasion de tenir une table ronde sur la cohabitation en milieu urbain en faisant partager le point de vue des camionneurs, des piétons, des cyclistes et des différentes autorités.

L'animateur du colloque, M. Martin Hétu, vice-président Transport routier et génie urbain dans le service Ingénierie des infrastructures – Est du Canada de SNC-Lavalin, a ouvert l'activité en présentant le programme de la journée.

Les trois premières conférences de la journée étaient axées sur l'analyse d'accidents mortels impliquant un véhicule lourd : les principaux constats dans ce domaine ont été présentés. Mme Paméla Guillemette-Turgeon du ministère des Transports a ouvert la journée, suivie de M. Stéphane Gauthier du Service de police de Montréal et de M. Patrick Morency à la direction de santé publique de Montréal. Ce premier bloc de conférence a eu pour principal objectif d'analyser l'ensemble des accidents mortels afin d'en faire ressortir les points communs, principales causes et circonstances.

M. Sébastien Bédard du ministère des Transports a ensuite proposé des solutions à envisager pour améliorer la détection des piétons en milieu urbain par les conducteurs de véhicules lourds.

La conférence a présenté les grandes lignes de l'étude sur la visibilité des conducteurs de véhicules lourds (analyse des situations problématiques, recherche et évaluation des solutions disponibles) ainsi que la solution proposée d'ajout et d'ajustement de miroirs. Un site d'essais en condition réelle à Montréal a été utilisé pour prouver l'efficacité de ces miroirs antéviseurs. Les conclusions sont les suivantes : Il a été possible d'installer et d'ajuster correctement pratiquement tous les miroirs, sur tous les types de capots et la méthode de positionnement développée a été validée. À court terme, il s'agit de la solution à faible coût la plus simple et la plus efficace pour améliorer la détection des piétons en milieu urbain par les conducteurs de véhicules lourds.

Mme Hannah White de Transport for London (TfL) a donné une conférence sur les exemples de réglementation et les mesures prises dans la ville de Londres pour lutter contre les accidents causés par les véhicules lourds en milieu urbain.

La présentation a couvert une série d'initiatives mises en œuvre pour améliorer la sécurité des véhicules de fret routier et leurs opérations à Londres, ainsi que la manière dont les autorités municipales ont travaillé avec les industries de la construction et du fret pour développer des solutions. Le lobbying a été une solution phare pour garantir une sécurité en milieu urbain. De plus, 17 villes européennes ont rejoint Londres pour lancer un appel de lobbying. Une cohérence réglementaire au niveau de l'Union européenne a été soutenue par les fabricants et le détail de la réglementation sera examiné lors de la conférence économique des Nations Unies.

Mme Michèle St-Jacques de l'École supérieure technologique a ensuite enchaîné sur les mesures pour gérer les enjeux liés à la présence des véhicules lourds en milieu urbain. Ces enjeux se retrouvent ainsi à cinq niveaux, soit au niveau de la sécurité routière, de la congestion routière, du bris de mobilier urbain, du bruit et de la déformation de la chaussée. Cette conférence a présenté certaines mesures pour mieux gérer ces enjeux comme par exemple imposer l'utilisation de vraies barres de production latérale sur tous les camions. D'autres solutions comme augmenter la visibilité directe et indirecte des camions ont été abordées ainsi que limiter la circulation des camions à une seule voie.

Pendant le déjeuner, les services de la SAAQ ont mis à disposition une unité mobile de prévention dont l'objectif est de sensibiliser la population aux risques d'accident liés aux angles morts ainsi qu'à tous les dangers de la route, et de tenter de les prévenir. Le public a donc pu aller la visiter et échanger avec les experts sur place.

L'après-midi a débuté avec une Table ronde qui avait pour thème la cohabitation sécuritaire du transport lourd et des modes actifs en milieu urbain.

Voici les panélistes qui étaient présents lors de cette Table ronde :

- Un aménageur de la Ville de Montréal = Nadine d'Ambroise
- Un représentant de la sécurité routière = Marouan Belfakir, SAAQ
- Un représentant du milieu du camionnage = Denys Ruel, Centre de formation en transport de Charlesbourg
- Un représentant du milieu des piétons = Jean-Bruno Latour, Service de police de Montréal
- Un représentant du milieu des cyclistes = Magali Bebronne, Vélo Québec

À l'occasion de cette table ronde, les intervenants se sont penchés sur la cohabitation sécuritaire des véhicules lourds, des piétons et des cyclistes en milieu urbain. Lors des discussions, trois principaux angles d'approche ont été abordés : la sensibilisation face à cet enieu, l'aménagement et la sécurité, et la réglementation dans ce domaine.

Ensuite, un autre thème a été présenté, celui des véhicules lourds aux abords des chantiers. Mme Jeannette Montufar est venue expliquer que les zones de travail peuvent représenter un défi pour les conducteurs en raison de leur configuration et de leurs caractéristiques opérationnelles. Ceci est particulièrement important pour les opérations de camionnage dans les zones de travail. Cette présentation a abordé les caractéristiques uniques des gros camions et leur interaction avec les zones de travaux du point de vue de la sécurité, donnant un aperçu de leur hébergement sûr.

Pour clôturer la journée, Transports Canada a donné une conférence sur les mesures de sécurité pour les cyclistes et piétons à proximité des véhicules lourds. La

présentation a été divisée en deux parties. M. Gaël Italiano, analyste des politiques de Transports Canada, a parlé du travail qui a été réalisé concernant la création d'un guide de référence sur les mesures de sécurité pour les usagers vulnérables se déplaçant près des véhicules lourds. M. Ibrahima Sow, directeur du programme de la sécurité routière et de la sécurité des véhicules automobiles a apporté son expertise et des précisions sur ce guide. M. Dominique Charlebois, ingénieur de recherche, a parlé des systèmes électroniques installés dans les véhicules lourds pour détecter les usagers vulnérables. Ce projet pilote est en cours et concerne cinq villes du Canada, dont Montréal.